

Vendredi 30 novembre 2012

Economie/emploi

La plus importante société coopérative et participative haut-normande lancée grâce à l'aide de la Région

Vendredi 30 novembre 2012, Claude Taleb Vice-Président de la Région Haute-Normandie chargé de l'économie sociale et solidaire représentant Alain Le Vern, Président de Région, a participé à l'assemblée générale du groupe HISA investissant officiellement les 115 salariés à la tête de l'entreprise, grâce à la conversion de ses statuts en SCOP (société coopérative et participative), en présence de Benoît Hamon, Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, et de Charles-Henri Montaut, Président de l'Union régionale des SCOP.

“La constitution de la SCOP HISA est un projet coopératif exceptionnel et exemplaire souligne Alain Le Vern, Président de la Région Haute-Normandie. Il s'agit à la fois de répondre à une problématique importante pour notre territoire qui est la reprise et la transmission d'entreprises, mais aussi de permettre aux salariés qui ont adhéré à cette démarche -115 l'ont plébiscitée !-de s'approprier leur outil de travail en devenant co-entrepreneurs, ce qui conforte le maintien de ces emplois sur le territoire régional. Les intérêts de toutes les parties prenantes de l'entreprise sont dès aujourd'hui pris en compte à part égale. En outre, HISA est une entreprise solide, pépinière d'innovation et d'intelligences, qui a les capacités de se développer encore. Ce sont les raisons pour lesquelles la Région a totalement adhéré à ce projet garantissant à l'entreprise son indépendance et sa pérennité, en aidant chaque salarié-associé à souscrire au capital de la SCOP au prorata de sa participation au capital social”.

La création de la SCOP HISA accompagnée par la Région

Dans le cadre du dispositif Région coopérative, la Région a alloué un montant total de 199 825€ répartis entre les 115 salariés-associés de la SCOP. Les reprises d'entreprises de plus de 50 salariés sous forme coopérative sont rares, leur rachat pouvant s'avérer coûteux. C'est pourquoi, compte tenu du caractère exemplaire de cette reprise, la Région a déplafonné sa participation pour ce projet exceptionnel. La souscription totale des salariés au capital, incluant Région Coopérative, s'élève à 430 325€.

L'histoire de HISA

Créé en 1987, HISA ingénierie est un groupe de bureaux d'études qui offre des prestations de services pour l'industrie. Le groupe génère un chiffre d'affaires annuel de 8 millions d'euros et réalise plus de 350 projets chaque année dans des domaines aussi variés que le pétrole, la chimie, la pharmacie, la papeterie, l'agroalimentaire, l'automobile. L'ancien dirigeant, Yves Maugard, a souhaité transmettre son entreprise à ceux qui *“la vivent réellement et qui y travaillent”*. Il laisse ainsi les clefs d'un groupe en bonne santé financière et économique à ses anciens salariés.

Politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire : des outils à disposition des entrepreneurs

“ La richesse d'une économie locale et le progrès social ne sont pas toujours évaluables avec des règles purement comptables explique Claude Taleb, vice-président de la Région chargé de l'Economie sociale et solidaire. Ne mettons pas de côté nos ressources au nom de la rentabilité : le travail collaboratif avec les associations et les différents acteurs territoriaux est aussi un facteur de progrès social et économique. Plus que jamais, dans un contexte de crises financière, environnementale et sociale, l'économie sociale et solidaire est en capacité de développer de nouveaux emplois durables et non délocalisables, dans le souci de mettre les femmes et les hommes, et l'environnement, au cœur de leurs projets d'entreprise. Elle apparaît ainsi comme l'une des solutions en faveur de l'innovation et de la cohésion sociale”.

Pour répondre aux attentes et besoins des entrepreneurs de l'ESS d'origine très variée, la Région a développé une série d'outils adaptés à chaque besoin :

- **Région Coopérative.** La Région soutient depuis 2011 la création et la reprise d'entreprises en sociétés sous statut coopératif. Il s'agit d'un soutien financier aux créateurs-repreneurs de Sociétés coopératives et participatives (SCOP) ou de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), en appui à la constitution du capital social. Cette aide financière est associée à accompagnement à la création ;
- **l'appel à projets Eco Région solidaire** annuel qui existe depuis 2006 constitue un soutien à l'innovation sociale en aidant les porteurs de projet à inventer de nouveaux modèles d'entreprises, répondant à un besoin de la société peu ou mal satisfait . La prochaine édition de l'appel à projets sera lancée bientôt.
- **l'ARESS, l'aide régionale à l'économie sociale et solidaire** qui accompagne les entrepreneurs de l'économie sociale lors de la création et du développement de leur entreprise.

En outre, la Région a participé à la **création de l'ADRESS** (l'agence pour un développement régional de l'économie sociale et solidaire) chargée de promouvoir et d'animer les filières de l'économie sociale et solidaire. Elle a également favorisé l'ouverture d'une **antenne de l'URSCOP** pour faire connaître le statut coopératif et accompagner les porteurs de projet de SCOP ou de SCIC.

Ces outils permettent de soutenir les projets quel que soit leur domaine d'activité ou leur statut juridique dans un esprit de coopération et d'entraide mutuelle.

Les chiffres de l'ESS

En Haute-Normandie, 50 000 salariés, répartis dans 5.500 établissements haut-normands, travaillent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Elle représente 10% de l'économie régionale et constitue donc un enjeu majeur du développement de notre territoire.

Sophie de Santis

Attachée de presse

Région Haute-Normandie

06.22.80.54.32

sophie.desantis@hautenormandie.fr